

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le 30 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à dans la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Christophe CHAILLOU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

OBJET : Subvention exceptionnelle à La Fabrique Opéra Val de Loire.

PRESENTS : M. CHAILLOU, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme HAMEAU, M. VILLARET, Mme LE BIHAN, Mme BELLIZIO, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PIVAIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, M. DIARRA, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, M. ZING TSALA, Mme GAUTHIER, Mme NOGUES, M. PAOLI, M. LAFRAYHI, M. HUBERT, M. MABOUSSOU, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme PAROU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. RIVIERE DA SILVA a donné pouvoir à Mme GAMBONI, M. LACOU a donné pouvoir à M. LAVAL, M. RINA-BASILIO a donné pouvoir à Mme HAMEAU, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO, Mme DAHOU a donné pouvoir à M. HUYGHUES DES ETAGES, M. DUPRE a donné pouvoir à Mme PAROU.

ABSENTE : Mme LOQUET.

SECRETARE DE SEANCE : M. HUBERT.

Publication électronique le : 02 décembre 2022

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Pour le Conseiller Départemental-Maire
Et par délégation
La 1^{ère} Adjointe Sport et santé**


Véronique DESNOUES



2022-334 Subvention exceptionnelle à La Fabrique Opéra Val de Loire.

La Fabrique Opéra Val de Loire est une association qui a pour objet de démocratiser l'art lyrique, en rendant les spectacles accessibles au plus grand nombre, notamment par la production de spectacles vivants.

Le concept de cette association est de réaliser un opéra coopératif. Elle associe des jeunes issus de lycées et établissements techniques de la Région Centre Val de Loire à une équipe artistique professionnelle. La participation de ces élèves à un évènement culturel de grande envergure leur permet d'exprimer leur créativité et leurs compétences techniques dans le cadre d'un projet pédagogique significatif et de devenir les véritables acteurs de la création d'un opéra sur un pied d'égalité avec les professionnels qui les encadrent.

La commune de Saint Jean de la Ruelle a déjà apporté son soutien aux projets précédents de l'association, notamment pour la représentation de La Traviata ou de West Side Story, dont la mise en œuvre a été perturbée et fragilisée par le contexte sanitaire.

Cette année, la Fabrique Opéra Val de Loire prévoit de jouer l'opéra La Tosca de G.Puccini les 17, 18 et 19 mars 2023 au Zénith d'Orléans.

Afin de participer financièrement à la réalisation de cette production, il est proposé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

Ce soutien viendra en contrepartie d'animations spécifiques que l'association réalisera au bénéfice des stéoruellans notamment auprès d'établissements scolaires en amont du spectacle, dans un but de sensibilisation et de découverte.

Vu l'avis favorable de la commission municipale culture, coopération et vie associative du 15 novembre 2022,

Vu l'avis favorable du bureau municipal élargi du 21 novembre 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association La Fabrique Opéra Val de Loire pour la mise en œuvre de son projet de spectacle 2023.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2022, nature 6745.

Pour extrait certifié conforme
Pour le Conseiller Départemental-Maire
Et par délégation
La 1^{ère} Adjointe Sport et santé



Véronique DESNOUES

